



**Soisy**  
SOUS MONTMORENCY

DECISION DU MAIRE

PRISE LE 12 DEC. 2025

EN APPLICATION DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL RESULTANT DE LA DELIBERATION  
DU 1<sup>er</sup> FEVRIER 2024

Direction de la commande  
publique  
AB/CT/MT  
2025-542

**OBJET : Appel d'offres ouvert – Visites d'entretien et réparation des jeux de plein air (y compris fourniture des pièces détachées), réparation des sols synthétiques amortissants et des installations sportives de proximité.**

**Marché n°M26001**

Le Maire de Soisy-sous-Montmorency,  
Vice-président délégué du Conseil départemental du Val d'Oise,

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

**VU** le Code de la Commande Publique, et notamment, ses articles L 1111-3 et 4, R 2113-1 à 3, L 2120-1, R 2121-1 à 4, R 2121-6 et 7, L 2124-1 et 2, R 2124-1 et 2, R 2162-1 à 6 et R 2162-13 et 14,

**VU** la délibération n°2024-02-01/06 du 1<sup>er</sup> février 2024 aux termes de laquelle le Maire a reçu délégation d'attribution du Conseil municipal,

**CONSIDERANT** que la ville de Soisy-sous-Montmorency doit faire appel aux compétences d'un prestataire extérieur pour effectuer les visites d'entretien et les réparations des jeux de plein air (y compris fourniture de pièces détachées), les réparations des sols synthétiques amortissants et des installations sportives de proximité.

**CONSIDERANT** qu'en vue de répondre à ce besoin, un appel d'offres ouvert a été lancé.

**CONSIDERANT** que dans le cadre de cette procédure, un avis d'appel public à la concurrence a été transmis par voie électronique le 21/08/2025 pour une publication sur le profil d'acheteur, au BOAMP et au JOUE.

**CONSIDERANT** qu'à date limite de remise des offres, le 15 octobre 2025 à 12h00, 5 plis avaient été déposés dans les délais, et aucun hors délais.

**CONSIDERANT** les offres présentées, et l'analyse qui en a été faite.

**CONSIDERANT** l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 27 novembre 2025.

DECIDE

**Article 1 :** De signer le marché intitulé « Visites d'entretien et réparation des jeux de plein air (y compris fourniture des pièces détachées), réparation des sols synthétiques amortissants et des installations sportives de proximité » avec l'entreprise GOGY - 44 rue Maurice Berteaux - 95500 LE THILLAY, pour un montant de la DPGF de 4 300,00 € HT et un montant maximum annuel de 80 000 € HT pour la partie à bons de commande.

Accusé de réception en préfecture  
096-219505989-20251211-M26001-CC  
Date de réception préfecture : 12/12/2025

**Article 2 :** Le marché est conclu pour une durée initiale d'un an ferme à compter du 14 février 2026 ou à compter de sa date de notification au titulaire si celle-ci est postérieure au 14/02/2026. Il pourra être reconduit deux (2) fois, pour une période d'un (1) an, sans que le marché ne puisse excéder trois (3) ans.

**Article 3 :** L'inscription des crédits correspondants sur le budget de la ville.

**Article 4 :** L'ensemble des dispositions contractuelles régissant le présent marché est mentionné dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et toutes les pièces constitutives de l'accord-cadre.

**Article 5 :** Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Comptable publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution des présentes dispositions.

**Article 6 :** La présente décision est transmise :

- à Monsieur le Sous-Préfet de Sarcelles,
- à Madame la Comptable assignataire de Montmorency.

Fait à Soisy-sous-Montmorency, le 12 DEC. 2025

Le Maire,  
Vice-président délégué du Conseil départemental,

Luc STREHAIANC



Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le : 12 DEC. 2025

Mis en ligne/ou notifié le : 12 DEC. 2025

Acte rendu exécutoire en vertu des articles L 2131-1 et L 2131-2 du CGCT. Le 12 DEC. 2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de la date du « rendu exécutoire » mentionnée sur le présent acte.

Accusé de réception en préfecture  
085-219505689-20251211-M28001-CC  
Date de réception préfecture : 12/12/2025